1ère Compagnie d'Arc U.S.M.Gagny

Les Archers de la Cie d'Arc de Gagny ont le plaisir de vous inviter à participer à leur premier

Tir 3D de Jablines **Support CD75**

sélectif pour le Championnat Régional IDF Tir 3D 2021 pour les Championnats de France Tir 3D/équipes 2021

Dimanche 06 juin 2021

1 concours 2 départs - Limité à 96 archers/départ Pelotons de 4 archers formés par l'organisateur.

Archers CD75 prioritaires à l'inscription jusqu'au 09 mai.

!! Compte tenu de l'affluence sur la Base ce jour là, pas possible de s'inscrire que pour le départ de l'après-midi!!

Récompenses : classement de tous les scores par ordre décroissant et un lot offert au 1er, 10ème, 20éme, 30éme et 40éme score du jour.

Médailles CD75 remises à l'issue du 1er départ



Ile de Loisirs

Jablines-Annet 48° 55' 12.06 N

02° 43′ 35.31 E Voir consignes + plan

07h45 à 08h45

Ouverture du greffe **Echauffement** 08h50 / 13h00 Départ des pelotons 09h10 / 13h20 Début des tirs



Niv. Physique: Facile Niv. Technique: Moyen



Pour vous inscrire

Inscription obligatoire, aucune inscription sur place le jour du concours!



Panier repas - 6€ réservation obligatoire

1 Sandwich (1/2 bag. poulet-crudités-œuf-mayo) 1 bout. eau 50cl

1 pâtisserie



Benjamin à Cadet 1 départ = 7€ 2 départs = **12€**

Junior à Sénior 3 1 départ = **10€** 2 départs = **16€** http://lerecompagniedarcdegagny.fr/mandats/



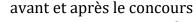
L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement sous 8 jours.

Chèque à l'ordre de : 1ère Cie d'Arc U.S.M.Gagny adressé à : Thierry HAUS 16 Avenue RONSARD 93220 GAGNY

Toute annulation devra être signalée 72 heures avant le concours pour pouvoir être rempboursée.

Site internet http://lerecompagniedarcdegagny.fr/ Contact concours@1erecompagniedarcdegagny.fr

Vente de café, boissons fraîches (eau, sodas, jus de fruits en canette)









1ère Compagnie d'Arc U.S.M.Gagny







Port du masque obligatoire sur toute l'Ile de Loisirs de Jablines-Annet



Parcours Tir 3D Dimanche 06 juin 2021 Ile de Loisirs de Jablines

Mesures sanitaires Covid-19

Dans la mesure du possible, nous mettrons tout en œuvre afin de garantir la sécurité sanitaire de tous. Respect des consignes sanitiares préfectorales et locales.

Respect des consignes sanitiares de la FFTA = Protocole " Pratique en compétition ".

Nous nous réservons le droit d'annuler cette compétition en fonction de l'évolution de la Covid. Si tel était le cas, chacun sera informé de la décision et aucun chèque de règlement ne sera encaissé avant la compétition.

Affichage des règles sanitaires à respecter et annonces micro avant le départ.

Accès à l'Ile de Loisirs et au terrain de la compétition

L'accès à l'Ile de Loisirs de Jablines sera en période "haute" donc payante. Pour éviter d'avoir à payer les entrées, l'accès des compétiteurs, arbitres et bénévoles devra <u>impérativement se faire entre 07h00 et 08h30</u> par une entrée réservée pour le concours (voir plan).

L'accès au terrain de la compétition sera exclusivement réservé aux bénévoles de la Cie, aux Services Techniques de l'Ile de Loisirs, aux compétiteurs dont l'inscription aura été validé par le Responsable " Greffe ", aux arbitres de la compétition et aux invités de la Cie. Le public sera invité à rester sur le grand chemin qui fait le tour du lac.

Concernant les coaches, ils se verront remettre, par le Greffe, une autorisation d'accès au terrrain, sur présentation de leur licence mentionnant cette fonction.

Complément d'information sur la compétition

Le nombre de place est limité à maximum 96 archers.

Durant toute la compétition, le port du masque est obligatoire pour tout individu présent, qu'il soit organisateur, arbitre, compétiteur, spectateur, ... Seuls les archers pourront enlever leur masque <u>sur le pas de tir uniquement.</u>

Les archers devront, en toutes circonstances, respecter une distance de sécurité d'un mètre entre eux. Sur le pas de tir, c'est un Parcours Campagne, donc 2 archers à la fois aux piquets de tir.

La restauration : livraison uniquement des paniers repas commandés à l'inscription.

Sur place, vente de boissons fraîches (eau, sodas, jus de fruits en canette), avant et après le concours

Remise des récompenses

et à la pause du déjeuner.

Les 5 lots seront disposés sur une table. A l'appel de leur nom, les 5 archers récompensés viendront récupérer sur la table un lot. Médailles CD75 remises à l'issue du premier départ.

A disposition de tous pendant toute la durée de la compétition

De gel hydro alcoolique sera à disposition (greffe, buvette, table des arbitres).

!! Apportez votre stylo et vos masques.

LE NON RESPECT DES MESURES SANITAIRES
PEUT ENTRAINER LE REFUS D'ACCES AU CONCOURS.



